

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation aux adultes handicapés Question écrite n° 111500

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les conditions d'attribution du complément de ressources. En effet, il semble que les personnes non voyantes ne puissent bénéficier de cette allocation du fait d'un taux de capacité de travail supérieur à 5 %. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre afin de faire cesser cette situation.

Données clés

Auteur: M. Jean-Luc Warsmann

Circonscription: Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 111500

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12381